



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes s'est réuni

Le jeudi 4 juin 2020 à 18h30

En visio-conférence

Présents :

**V. BERODIER, G. BERTIN, L. BONNET, P. CARRE, G. CASSAGNE, P. CELMA, G. CHAPELLE,
P. CHAROUSSET, P. CRAIGHERO, T. TONNELIER**

Invités :

Y. CHENAL, J. CONNORD, J. GARDON, A. KOCH

Excusés :

C. MUNOZ, P. NIOGRET

1.) Ouverture de la séance :

La séance est ouverte à 18h30 par le Président Patrick CELMA.

Propositions de Calendrier Statutaire 2020 :

- Bureau Directeur le mardi 7 juillet (*car des réunions sont prévues avec clubs le 8 juillet*)
- A.G. Ordinaire le samedi 29 août
- Bureau Directeur le 24 septembre à 17 h
- A.G. Elective FFR le samedi 3 octobre
- Comité Directeur le samedi 17 octobre
- Bureau Directeur le 29 octobre à 17 h
- A.G. Elective Ligue AuRA le samedi 7 novembre

Ce complément du calendrier 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents et pourra être modifié ou complété ultérieurement le cas échéant.

2.) Approbation du compte-rendu de réunion :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 4 mai 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3.) Plan de reprise des Activités : (A. KOCH)

- Groupe de travail préparatoire, le 6 mai 2020
- Désignation du COVID Manager Ligue, le 20 mai 2020
- Réunions du 20 et du 26 mai 2020 :
- Finalisation du dispositif arrêté par la Ligue autour d'un processus préalable en 5 points encadrant la reprise d'activité Rugby dans les Clubs
- Obtention de l'autorisation préalable de réouverture des équipements sportifs, de la part de la Collectivité locale gestionnaire (Mairie ou Intercommunalité)
- Désignation progressive des COVID Managers Clubs
- Détermination des mesures sanitaires de protection = Protocole sanitaire
- Elaboration du Plan de reprise d'activité Rugby au sein des Clubs
- Désignation des COVID Managers Départementaux
- Mission d'un Groupe de travail avec le Docteur O. CAPEL (Président de la Commission Médicale) : Sollicitation des membres de l'Equipe Médicale pour préparer les aspects médicaux en amont de la reprise [O. CAPEL - V. CAVELIER - JP CAILLE - JC. JOSEPH - N. DANCE - R. NORMANN - M. ZARAGORI - A. LUDOSAN - F. VEJUX - F. BORETTO - S. DE JESUS - B. CHAPOT]
- Premières actions conduites au cours de la semaine 22 (soit du 25 au 29 mai 2020) :
 - 5 axes de travail, validés
 - Désignation du Docteur Vincent CAVELIER comme Référent Médical COVID-19 pour la Ligue
 - Proposition de 2 supports médicaux :
 - ...Questionnaire préalable à la reprise d'activité sportive
 - ...Questionnaire préalable à chaque séance d'entraînement
 - 1ère réunion des COVID Managers Départementaux (C.M.C.D.) le 26 mai 2020 : Calage du rôle pédagogique des C.M.C.D., des missions d'explication du dispositif, d'assistance "terrain" et des remontées des informations en provenance Clubs
 - Elaboration de la "boîte à outils" / modèle de Plan de reprise Club :
 - ... Fiche "engagement Pratiquant"
 - ... Coordonnées de l'équipe médicale de la Ligue
 - ... Coordonnées des CMCD
 - ... Support de questionnements des Clubs ...
 - Système de remontée des informations en provenance des Clubs :
 - ... Fichier de saisie des données par le C.M.D.
 - ... Fichier de centralisation Ligue

- Mise en action des contacts Clubs à compter de la semaine 23
- Décision du principe de réunion hebdomadaire du réseau C.M.C.D. (chaque jeudi de 18h30 à 20h)
- Réunion C.M.C.D. avec le Référent Médical COVID-19 de la Ligue Dr Vincent CAVELIER le 26 mai 2020 :
 - ... Présentation des caractéristiques pathologiques du coronavirus/ de ses impacts physiologiques
 - ... Compléments et commentaires autour des 2 Questionnaires médicaux
 - ... Echanges sur les mesures de protection sanitaire à respecter
- Présentation du Plan de reprise d'activité Rugby lors des réunions des Clubs de Bassin avec Réunion-test pour les Clubs du Bassin N°3 (Cantal) le 25 mai 2020
- Puis déploiement au cours des réunions successives des Bassins : Présentations assurées par le binôme : Michel LEVENT et Philippe NIOGRET
- Courrier à l'ensemble des Clubs expliquant le dispositif de reprise d'activité Rugby le 26 mai 2020 : Organisation, assistance de proximité, supports de communication mis en place par la Ligue AuRA
- Courrier adressé aux Présidents des Associations des Maires & Présidents d'Intercommunalités le 27 mai 2020 (les invitant à faire preuve de bienveillance face aux demandes de réouverture des équipements sportifs émises par des Clubs, auprès de leur Mairie ou Intercommunalité)
- Création du Fichier de traitement des remontées d'informations en provenance des Clubs
- Création du Fichier de centralisation Ligue du traitement du Reporting vers la FFR
- Réponses apportées aux premières sollicitations des Clubs
- Communication :
 - ... Support de communication dans le B.O. Ligue de la semaine 23
 - ... Mise en place de la Cellule de communication Plan de reprise
 - ... Remontées des opérations de communication locale conduite par les Clubs
 - ... Idée de "Challenge des Clubs les plus engagés" :
 - * nombre de catégories concernées au sein du Club
 - * nombre de séances organisées
 - * nombre de pratiquants concernés
- Traitement des 1ères remontées des Clubs le 4 juin 2020
- Premier Reporting centralisé le 8 juin 2020
- Etat de la situation actuelle :
 - ... Aujourd'hui environ 25 Clubs ont repris,
 - ... Entre 15 et 20 Clubs sont prévus à reprendre la semaine prochaine
 - ... Maillage du terrain, intégration du périmètre bassin
 - ... L'engagement des personnes est impressionnant :
 - Tel qu'en témoigne le nombre de réunions des Clubs dont celle du Sud Dauphiné
- Plusieurs Clubs vont démarrer sur le plan de leur E.D.R.

- Opération de reprise des E.D.R. dans le Club de CHASSIEU, en présence de la Ligue, avec 35 enfants, sur un créneau d'environ 2h30, et avec la présence de Karim CHEZAL, entraîneur du XV de France, présent à la demande de la Ligue.

La présence des COVID Managers Départementaux lors des réunions de bassins avec les clubs, est requise, ce qui est approuvé par le Bureau Directeur.

4.) Liste des COVID Managers et des Médecins Référents : (A. KOCH)

Les listes mises à jour ont été transmises aux membres du Bureau Directeur et aux membres du Comité Directeur.

5.) Organisation des réunions de Clubs : (G. CASSAGNE)

- 6 réunions se sont déjà déroulées
- La 1^{ère} réunion s'est tenue le 25 mai 2020, avec le CANTAL
- La dernière réunion est prévue pour le 8 juillet 2020
- Le calendrier complet des 26 réunions a été diffusé aux Clubs et aux Elus
- Les réunions se déroulent sur une durée allant de 1h30 à 2h00 ; avec une satisfaction partagée

6.) Subventions aux Comités Départementaux : (P. CARRE)

Henri MONDINO, Vice-Président de la FFR, a envoyé fin mai, un courrier d'information sur le montant des aides fédérales qui seront attribuées aux Comités Départementaux, avec les modalités de calcul et d'attribution de ces aides :

C.D. 01 : 17.358,61 €
 C.D. 03 : 12.806,85 €
 C.D. 07 : 16.680,53 €
 C.D. 15 : 16.035,06 €
 C.D. 26 : 18.455,83 €
 C.D. 38 : 29.600,20 €
 C.D. 42 : 12.474,76 €
 C.D. 43 : 11.182,41 €
 C.D. 63 : 20.644,16 €
 C.D. 69 : 12.772,25 €
 C.D. 73 : 12.862,46 €
 C.D. 74 : 13.867,90 €

Ces aides fédérales présentent une importante augmentation depuis 2 Saisons.

Le Bureau Directeur exprime sa satisfaction face à cette évolution favorable pour les Comités Départementaux ; qui bénéficient également d'aides financières de la part de la Ligue AuRA.

7.) Audience de conciliation C.N.O.S.F. : (P. CARRE)

- Le 4 juin à 10h30, en visio-conférence, s'est déroulée une audience de conciliation avec le C.N.O.S.F., sur le litige qui oppose la Ligue au R.C. Viriat
- La Ligue AuRA était représentée par P. NIOGRET, J. CONNORD et P. CARRE
- La FFR était représentée par 2 Responsables du Service Juridique, F. LAJAT et A. DE ROBILLARD
- Les Attendus de l'audience seront transmis très prochainement par le CNOSF aux 2 Parties en présence.

8.) A.N.S. : Point sur les évaluations des dossiers : (Y. CHENAL)

La Commission régionale s'est réunie le 26 mai 2020 pour délivrer les premières propositions d'arbitrage sur les demandes des subventions ANS actions.

8.1.) Etat des lieux :

Le montant de l'enveloppe pour les clubs et les comités (127.553 €) est en diminution de 5 % par rapport à 2019

Les contraintes :

- Tendre vers 50% de part des clubs dans les actions (vs 19% de l'enveloppe en 2019)
- Respecter les axes définis par A.N.S. avec une priorité sur *LE DEVELOPPEMENT PAR LE RUGBY EDUCATIF*
- Veiller à une répartition sur tout le territoire

Les règles de répartition retenues :

Clubs = 30% de l'enveloppe traduite en **24 /25 actions** (1 seule par club) soit **38.000 €** (1500 € par action)
 Nombre de clubs candidats = 47 clubs soit 51% de clubs retenus

Les clés de répartition proposées :

Classement selon les notes des évaluations, après avoir purgé les dossiers non conformes, en respectant la représentation géographique.

25 actions représentant 25 clubs sont proposées (en 2019 : 10 clubs élus)

8.2.) 12 Comités Départementaux :

89.000 € sont à répartir entre les comités.

Les clés de répartition proposées :

- Poursuivre le rééquilibrage entrepris en 2019.
- Affecter une diminution homogène = au global (-20,4%) sur le réalisé 2019.
- Répartir l'enveloppe sur la moyenne (poids des clubs + poids des licenciés).

Prochaine étape :

Arbitrage définitif pour le 17 juin 2020 après le retour de la validation de la Commission Nationale des actions et des enveloppes.

8.3.) **A.N.S. Emploi :**

- Dispositif qui prévoit des demandes au niveau des DDCSPP et dont le pilotage est au niveau de la DRJSCS.
- Un dossier sur la stratégie de l'emploi (Jérôme Gardon -Yves Chenal avec les conseils de J.P. Fabris) en cohérence avec le projet global Ligue (POS) a été adressé au service compétent de la Direction Régionale pour faciliter les arbitrages.
- objectif : avoir une couverture optimisée du territoire et bénéficier d'un accompagnement pour 5 C.T.C. sur la Ligue AuRA.
- Arbitrage rendu fin juin.

9.) **P.O.S. : (L. BONNET)**

Les 12 P.O.S. des Comités Départementaux ont été transmis à la FFR. Les délais ont été respectés.

Dans le cadre de la Commission S.P.A.C., pilotée par Lydie BONNET, Fred POURCEL étant le Conseiller Technique coordinateur du projet, 5 clubs ont mené à bien leur processus d'accompagnement durant la Saison 2019-2020.

Ils vont bénéficier d'une dotation matérielle (ballons, chasubles, plots...) à la hauteur des sommes indiquées. Gilles CASSAGNE s'occupe du dossier dotations.

Allier : RC Lapalisse 1000 €

Isère : CS Vienne 1000 €

Rhône Chassieu : Rugby 1000 €

Haute Loire : OC Gévaudan 800 €

Savoie : La Ravoire 800 €

Loire : Feurs 600 €

10.) **Formation : (L. BONNET)**

- Remplacement du Formateur A. CROUCHET sur l'A.D.P.S. :
 - A.CROUCHET va devenir C.T.C. au 10 août 2020 ; il convient de recruter un successeur. A. CROUCHET finira sa mission de formateur d'août à octobre sur la promotion D.E.J.E.P.S. en cours ; ceci afin d'être le plus cohérent possible.
 - Première proposition : Nicolas MERLE (Statut d'autoentrepreneur ; 334 h de formation par an)
 - Seconde proposition : en cours ; en attente de réponse de la FFR
 - Question de P. CHAROUSSET sur les aspects financiers de ce recrutement
 - Rappel de J. GARDON : Les besoins ont été recensés, et le projet qui s'en suit, a été proposé il y a déjà 8 mois.
- Reprise d'activité : Formation des éducateurs :
 - Terminer l'UF3
 - 1 équipe par M.O., pour la Formation à distance
 - Enquête auprès de tous les stagiaires :

88% des éducateurs souhaitent terminer leur formation cette année

- Certification finale entre le 27 juin et le 4 juillet 2020 :
Maintien des certifications en présentiel dans chaque M.O. avec respect des consignes sanitaires
- Reprise d'activité : Formation d'Etat :
 - Finalisation de la Formation d'Etat sur le CREPS de VOIRON, à distance, avec L. ROSTANG
 - Réunion le 3 juin 2020 sur l'A.D.P.S. pour les Formations à Clermont-Ferrand
- Reprise d'activité : Formation des C.T.C. :
 - Un stage de Formation est prévu à partir du 10 août 2020 (accompagnement à l'emploi prévu pendant toute la saison 2020-2021)
 - 27 C.T.C. vont suivre une formation professionnelle dans le cadre de prise de poste, au sein de l'I.R.E.F. de la Ligue AuRA.
 - Un cahier des charges a été établi avec la FFR (Convention Cadres)
 - Il y a possibilité de bénéficier d'un financement de l'A.F.D.A.S., sur tout ou partie de cette formation
 - 150 h de formation sont à prévoir dans le cadre d'une Convention avec la FFR, assortie d'une subvention à hauteur de 18.000 € à 19.000 €
 - 32 personnes sont concernées par le stage : les 27 C.T.C + 1 D.T.L. + 3 C.T.L. + 1 formateur
 - Le coût de ce stage est estimé à 48.000 € (hébergement, formation, déplacements...)
 - Ce projet complexe mobilise tous les Services de la Ligue

Le Plan de Formation des C.T.C. est validé à l'unanimité des membres présents.

Il restera à effectuer une étude sur les autres sources de financement possibles, notamment dans le cadre des actions spécifiques du P.O.S.

11.) A.G. FFR, informations officielles, remise à jour des données des Clubs : (P. CARRE)

- A ce jour, en accord avec le C.N.O.S.F. et le M.S., le calendrier électoral est maintenu.
A savoir :
 - Samedi 3 octobre 2020 **FFR**
 - Samedi 7 novembre 2020..... **Ligues**
 - Samedi 5 décembre 2020..... **Comités Départementaux**
 - Maintien des dates prévues par les Fédérations si déposées avant la crise sanitaire
 - Elections entre le 1^{er} novembre 2020 et le 30 avril 2021 pour les autres Fédérations
- Point avec les Clubs, lors des réunions en Visioconférence, sur l'organisation des A.G. Ordinaires, à l'appui des assouplissements apportés par l'Ordonnance du 25 mars 2020.
- Attention, Rappel de la FFR :
 - Il est signalé sur OVALE, des Présidents sans droits, ne pouvant donc pas voter

- 1 seul Président est possible (faire le choix parmi 2 ou 3 co-Présidents, idem loi 1901)
- Le statut juridique de co-Président n'existe pas dans la loi (ne peut ester en Justice, etc...)
- Le Président doit être affilié pour la Saison en cours (obligations légales : Pdt, S.G. et T.G.)
- Envoi d'information obligatoire en Préfecture, à chaque changement de Bureau Directeur (Quelques Présidents décédés... sont réputés toujours en exercice...)
- 1 seul Validateur par Club, choisi par le Président
- Le Président du Club est dépositaire des droits de son Club et peut les faire valoir au nom/au bénéfice de n'importe lequel de ses licenciés.

12.) Crise sanitaire ; deux décisions à valider : (P. CELMA, G. CASSAGNE)

La nouvelle évolution du Plan de Continuité des Activités (P.C.A.) de la Ligue inclut les modifications applicables dès le mardi 2 juin 2020

Toutes les précisions utiles sont apportées au cours de la réunion du C.S.E. le 5 juin à 10h00.

- Reprise progressive d'activité partielle des salariés :
 - La reprise des salariés sportifs passe de 14h à 21h par semaine, à partir du 2 juin 2020
 - La reprise de 3 salariées administratives passe de 0h et 7h par semaine
 - La reprise de 2 salariées administratives passe de 7h à 14 h par semaine
 - La reprise d'un agent polyvalent passe de 0h à 7h par semaine
 - La reprise d'un formateur DEJEPS à temps plein
 - La reprise de 3 cadres administratifs passe de 7h à 14h par semaine

Le Bureau Directeur valide ces reprises progressives, et décide le maintien des salaires à 100%, à l'unanimité des membres présents.

- Réouverture des M.O. :
 - La M.O. de MONTBONNOT est ré-ouverte depuis le 2 juin 2020 (accueil des entreprises)
 - La M.O. de CHAPONNAY est ré-ouverte depuis le 4 juin 2020 (accueil des entreprises)
 - La M.O. de CLERMONT-FERRAND et de GUILHERAND-GRANGES ré-ouvriront le 20 juin, afin de valider les Formations Fédérales.

Le Bureau Directeur valide ces réouvertures à des accueils spécifiques, hors accueil du public, à l'unanimité des membres présents.

13.) Questions diverses :**13.1.) Rugby Social Club (P. CARRE) :**

La Commission Régionale a procédé à l'étude des dossiers déposés.

Les « notifications Appels à Projets 2020 » ont été transmises aux clubs et aux CD concernés, avec les montants attribués par la Ligue AuRA :

FC Aix les Bains :	1.000,00 €
RC Andrézieux :	1.000,00 €
Oyonnax :	1.000,00 €
RC Romans :	1.000,00 €
La Motte Servolex :	1.000,00 €
RC Chartreuse :	1.000,00 €
US Meyzieu :	1.000,00 € + 500.00 €
A.L. Echirrolles :	1.000,00 € + 500,00 €
C.D. SAVOIE :	1.000,00 €
C.D. ARDECHE :	1.000,00 €
C.D. AIN :	1.000,00 €

13.2.) Finances : (P. CHAROUSSET)

Négociation avec la Société Générale, en vue de l'obtention d'un prêt garanti par l'Etat, dans le cadre de la crise sanitaire.

Le Bureau Directeur valide cette demande de prêt à hauteur de 400.000 €, à l'unanimité des membres présents.

13.3.) C.T.C. : (A. KOCH)

Des dossiers sont en cours de traitement et restent à finaliser :

- La rédaction des contrats est à vérifier et valider avant signature.
- Les fiches de missions doivent être ajustées aux besoins actualisés
- Les budgets doivent aussi être ajustés sur le package C.T.C.
- Alain KOCH a commencé la rédaction en priorité du contrat type CTC externe (certains ont 2 mois de préavis)

Le Contrat spécifique AuRA sera à faire valider par la Fédération

- Le Mémoire sera envoyé par Jérôme GARDON à chacun des membres du Bureau Directeur.

Dans ce cadre, il est important :

- De bien identifier les missions des anciens « CRT » et de préciser par qui ou comment elles seront reprises ou abandonnées.
- D'avoir une démarche d'explication avec de certains départements qui n'ont pas bien intégré les missions et la gestion des CTC

13.4.) Epreuves : (J. CONNORD)

- La fin des engagements a lieu le 15 juin 2020
- Il manque encore une dizaine de réponses de la part des Clubs

13.5.) Projets de Coopérations : (P. CARRE)

A ce jour, 2 projets complets ont été reçus et sont en cours d'examen par la Ligue AuRA pour avis, avant transmission à la FFR :

- Projet Métropolitain Lyon (Villeurbanne + Rillieux la Pape)
- XV de la Dombes (RC de la Dombes + RC Trévoux-Chatillon)

La FFR doit transmettre très prochainement :

- Les modèles de Statuts-types pour la nouvelle Association créée
- Les modèles de Convention

La validation devra être effectuée lors d'un Comité Directeur, en prenant en compte tous les aspects sportifs, statutaires, administratifs et financiers.

13.6.) Désignation d'un Président Délégué :

Le Président Patrick CELMA demande la désignation d'un Président pour l'assister dans ses missions jusqu'au terme du mandat. Il propose la désignation de Philippe CHAROUSSET, pour lui confier les missions opérationnelles urgentes.

Alain KOCH intervient pour souligner qu'au-delà d'une simple nomination d'un Président Délégué, la situation actuelle et exceptionnelle doit être une opportunité » pour une remise en question :

- Organisation
- Méthode de travail
- Comportements
- Management

Le Bureau Directeur valide la désignation de Philippe CHAROUSSET en qualité de Président Délégué, à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 20h50.

La prochaine Réunion du Comité Directeur est programmée pour le 13 mai 2020.

La prochaine Réunion du Bureau Directeur est programmée pour le 7 juillet 2020.

Le Secrétaire Général

Patrick Carré